ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

officines

Question écrite n° 26410

Texte de la question

M. Jean-Claude Mignon appelle l'attention de M. le secrétaire d'Etat à la santé et à l'action sociale sur les inquiétudes d'un certain nombre de pharmaciens en ce qui concerne l'éventualité d'une remise en cause du plan de répartition des officines, mis en place pour des garanties de santé publique et ce en raison des résultats du recensement général de la population pour 1999. En effet, ce plan de répartition, qui veut que le nombre d'officines soit proportionnel à la population, sera automatiquement modifié selon l'accroissement de celle-ci dans les zones urbaines et sa diminution probable dans les zones rurales. Il en résultera un déséquilibre sensible et un risque de remise en cause de la viabilité économique des pharmacies. Aussi, il lui demande quelles sont les intentions du Gouvernement en la matière afin de conserver un équilibre harmonieux dans les implantations et les transferts des officines entre zone urbaine et rurale.

Données clés

Auteur : M. Jean-Claude Mignon
Circonscription : Seine-et-Marne (1re circonscription) - Rassemblement pour la République
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 26410
Rubrique : Pharmacie et médicaments
Ministère interrogé : santé et action sociale
Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 8 mars 1999, page 1365